



GHR

Mulhouse Sud-Alsace

Règles de vie



▲ ©

L'hôpital est une collectivité où chacun se doit d'observer des règles élémentaires de vie en communauté (usager, famille, visiteur...).

Il faut accepter les différences (culturelles, ethniques, sociales, de génération, d'autres pathologies).

- > Vous avez **interdiction de fumer et de vapoter** à l'intérieur de l'établissement (chambres, toilettes...), ainsi qu'aux abords des bâtiments (y compris la cigarette électronique). Des consultations d'aide à l'arrêt du tabac sont proposées par un médecin tabacologue. Vous pouvez en parler à l'équipe du service. Il est également strictement **interdit d'introduire dans l'établissement alcool, drogues, arme...**
- > Dans vos rapports avec le personnel et les autres usagers, **restez poli et courtois**, même si pour une raison ou une autre, vous éprouvez un motif d'insatisfaction. Les écarts de langage, les provocations, les insultes sont intolérables. Si vous devez patienter (pour un examen, pour obtenir

une chambre individuelle ou lorsque vous faites appel au personnel...), un comportement agressif ne favorise en rien la résolution du problème. En cas d'inobservation répétée de ces quelques règles, une sortie par mesure disciplinaire peut être prononcée et des poursuites judiciaires entreprises par la Direction de l'établissement à l'encontre des auteurs d'actes de violence.

- > Le respect des règles d'hygiène, par le personnel mais également par les patients et leur entourage, est essentiel. Pour éviter la transmission des virus et micro-organismes, il est important de vous laver régulièrement les mains ou d'utiliser les solutions hydro-alcooliques mises à disposition dans les salles d'attente, les chambres... Il peut vous être demandé de ne pas quitter votre chambre et/ou de porter un masque pour vous protéger et protéger les autres. Si vous devez subir une intervention chirurgicale, respectez soigneusement les consignes données (douche ou toilette préopératoire, pas de bijoux, pas de vernis à ongles...). Vos visiteurs doivent aussi se désinfecter les mains en entrant et en sortant de votre chambre et respecter si besoin les consignes spécifiques (port de masque, surblouse...). Pour toute situation de type pandémie, le port du masque ainsi que la désinfection des mains sont obligatoires. Si nous respectons tous les règles d'hygiène, nous nous protégeons les uns les autres.
- > Ne stockez pas de produits alimentaires périssables dans votre chambre (fruits, laitages, jus de fruits...). Indiquez à vos proches qu'avant d'apporter des fleurs ou des plantes, ils doivent se renseigner auprès du personnel du service.
- > Il convient que vous usiez avec discrétion de tout appareil TV, radio, téléphone... et que vous évitiez les conversations bruyantes avec vos visiteurs, afin de préserver le repos de votre voisin(e).
- > Le code de la route s'applique dans l'enceinte de l'établissement et des verbalisations sont possibles. Le stationnement est interdit en dehors des emplacements matérialisés, pour ne pas compromettre la sécurité des personnes et des biens (accès aux véhicules de secours...). Des places de parking sont réservées aux personnes à mobilité réduite. Par respect pour elles, il est formellement interdit de les occuper.
- > Comme tout établissement public, le Groupe Hospitalier respecte la plus grande neutralité vis-à-vis de votre religion. Toutefois, l'expression de la liberté religieuse ne doit pas porter atteinte à la qualité des soins, aux règles d'hygiène, à la tranquillité des patients et au bon fonctionnement du service.
- > La prise de photos ou l'enregistrement d'images vidéo à partir d'un téléphone portable ou tout autre appareil faisant office de caméra vidéo est strictement interdit à l'intérieur de l'établissement. Tout contrevenant à cette interdiction pourra faire l'objet d'une expulsion immédiate de l'hôpital et de poursuites judiciaires. - Les animaux sont interdits, à l'exception des chiens accompagnant une personne handicapée.
- > En cas de fumée ou d'odeur suspecte, gardez votre calme et alertez immédiatement le personnel. Ne bloquez pas la fermeture automatique des portes et suivez les instructions qui vous seront données. Des plans d'évacuation sont affichés dans tous les lieux communs.
- > Afin d'éviter les vols, tous vos effets personnels de valeur doivent être consignés et rangés dans le coffre mis à votre disposition dans le service.
- > En cas d'événements touchant à la sécurité et à la sûreté, se référer au personnel du GHRMSA identifié par une tenue ou un badge.

- > Signaler immédiatement tous comportements ou sacs bagages suspects au personnel du GHRMSA identifié par une tenue ou un badge.
- > Selon la situation, les accès à l'établissement peuvent être restreints ou limités, il est demandé de respecter les règles d'accès en vigueur.

GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100
87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS